

24^{ème}

concours de scénarios de courts métrages

Prix et Calendrier

Prix :

Le département de l'Eure organise chaque année avec le Moulin d'Andé-CÉCI un concours de scénarios de courts métrages de fiction dont l'action doit se dérouler de manière significative dans le département de l'Eure et comprendre des scènes en extérieur.

Le concours est doté de plusieurs prix :

- A l'issue d'un premier processus de sélection, six lauréats sont distingués afin de bénéficier d'un atelier de réécriture au Moulin d'Andé, Centre des écritures cinématographiques pendant cinq jours sous la direction d'un ou plusieurs scénaristes confirmés.
- Puis un second jury de professionnels attribue un premier et un deuxième prix parmi les six lauréats :
 - 1^{er} prix :
 - 25 000 € pour l'aide à la production
 - 5 000 € pour l'auteur
 - 2^{ème} prix :
 - 2 000 € pour l'auteur
- Un troisième prix est attribué par un panel de personnes qui vote après inscription sur le site du département :
 - 3^{ème} prix "coup de cœur du public" :
 - 1 000 € pour l'auteur

Calendrier :

- Appel à candidature ouvert à partir du **mercredi 11 janvier 2023**

Conformément à l'article 5 du règlement, le dossier d'inscription est téléchargeable :

- sur le site internet du Conseil départemental de l'Eure - www.eureenligne.fr
- sur le site du Moulin d'Andé-CÉCI - www.moulinande.com

OU peut être demandé par :

- E-mail : concours-eure@moulinande.asso.fr

- Les dossiers complets doivent être envoyés au Moulin d'Andé-CÉCI uniquement par email à l'adresse concours-eure@moulinande.asso.fr au plus tard le **mercredi 22 février 2023**. Aucun dossier papier ne sera pris en compte.
- Commission de présélection : **mi-avril** (présélection de 12 projets) puis commission plénière **mi-mai** (sélection des 6 scénarios lauréats de l'atelier d'écriture)
- L'atelier d'écriture se déroulera en juin 2023
- La remise des prix est prévue en septembre ou octobre 2023

Notice d'enregistrement des candidatures

Chaque dossier de candidature COMPLET doit comporter :

(les manuscrits ne sont pas acceptés)

En 2 documents PDF séparés :

Dossier administratif :

- Le dossier de candidature ci-joint (en annexe) complété avec la mention du titre du film
- Un curriculum vitae (détaillant notamment votre cursus de formation, votre activité professionnelle, les prix et concours obtenus)
- En cas d'adaptation littéraire, une option sur la cession des droits de l'œuvre
- Éventuellement, une lettre d'intérêt d'un producteur

Merci de nommer ce 1^{er} document selon le format suivant :

NOM Prénom – Candidature

Dossier artistique (en format dactylographié) :

- Le synopsis (10 lignes maximum)
- Le scénario développé sous forme de continuité dialoguée d'un maximum de 20 pages (Typo Courier 12, interligne simple, pages numérotées)
- Une note d'intention de l'auteur concernant le traitement et la réalisation du film

Les documents contenus dans ce dossier artistique doivent être anonymes. **Merci de ne faire apparaître dans ce 2^{ème} dossier aucune indication sur l'identité de l'auteur (pas de signature en fin de note d'intention par exemple).**

Merci de nommer ce 2^{ème} document selon le format suivant pour le Moulin d'Andé (la version envoyée au jury ne comprendra que le titre du projet) :

NOM Prénom – Projet

Les dossiers doivent être envoyés uniquement par mail à l'adresse concours-eure@moulinande.asso.fr **avant le mercredi 22 février 2023 minuit**. Un accusé réception – par mail - vous sera envoyé, après vérification du dossier et au plus tard, une semaine après l'envoi.

NB : Attention, aucune nouvelle version du scénario déposé ne pourra être prise en compte jusqu'à la sélection pour l'atelier d'écriture. La version déposée doit donc être la plus aboutie possible.

Aucun dossier incomplet ou non conforme ne sera pris en considération.

Il n'y a pas de numerus closus

Adresse d'envoi des dossiers :

concours-eure@moulinande.asso.fr

Règlement du concours

Article 1 – L'organisateur du concours

Dans le cadre de ses actions menées en faveur du cinéma et de l'audiovisuel, le Département de l'Eure organise en collaboration avec le Moulin d'Andé-CÉCI, Centre des Écritures Cinématographiques, un concours annuel et francophone de scénarios de courts métrages de fiction.

Article 2 – L'objectif du concours

L'objectif du concours est de promouvoir l'écriture cinématographique et de faire émerger des scénaristes talentueux.

Article 3 – L'objet du concours

Le concours a pour objet de sélectionner et récompenser six scénaristes en devenir, en voie de professionnalisation.

Article 4 – Les conditions de participation

Toute personne physique peut concourir sans condition d'âge ou de nationalité (à l'exception des précédents lauréats - primés ou ayant participé à l'atelier de réécriture - et du personnel du Conseil départemental de l'Eure). Les candidats mineurs doivent présenter une attestation signée d'un représentant légal pouvant justifier de l'autorité parentale et les autorisant à se présenter au concours.

Le scénario devra être écrit en langue française. Chaque auteur ne peut déposer qu'un seul scénario. Un scénario ne peut pas être présenté plus d'une fois.

Le scénario devra être présenté sous forme de continuité dialoguée et ne pas excéder 20 pages, pour un projet de film de 15 minutes maximum. L'action devra se dérouler significativement dans le département de l'Eure et comprendre des scènes en extérieur.

Par ailleurs, compte-tenu de la nécessité d'un tournage comprenant des scènes en extérieur, les scénarios de film 100% animation ne peuvent concourir.

Article 5 – Le dossier de candidature et son dépôt

Le dossier d'inscription informant des modalités de participation au concours et de dépôt des candidatures (prix et calendrier, notice d'enregistrement, fiche de candidature et le présent règlement) est téléchargeable sur le site Internet du Conseil départemental de l'Eure - www.eureenligne.fr - et sur le site du Moulin d'Andé-CÉCI www.moulinande.com, jusqu'au **mercredi 22 février 2023 minuit**.

Ce dossier d'inscription peut être également demandé au Moulin d'Andé-CÉCI, Centre des écritures cinématographiques :

- par e-mail : concours-eure@moulinande.asso.fr
- par téléphone : au ☎ **02.32.59.70.02**

Après le **mercredi 22 février 2023 minuit**, aucune demande, ni aucun dépôt de dossier ne seront pris en compte.

Le dossier de candidature doit obligatoirement comporter :

En 2 documents PDF séparés :

1 / Le dossier administratif (intitulé : NOM Prénom – Candidature) comprenant :

- Le dossier de candidature ci-joint complété avec la mention du titre du film
- Un curriculum vitae (détaillant notamment votre cursus de formation, votre activité professionnelle, les prix et concours obtenus)
- En cas d'adaptation littéraire, une option sur la cession des droits de l'œuvre
- Éventuellement, une lettre d'intérêt d'un producteur

2 / Le Dossier artistique (en format dactylographié) (intitulé : NOM Prénom Projet) comprenant :

- Le synopsis (10 lignes maximum)
- Le scénario développé sous forme de continuité dialoguée non relié (Typo Courier 12, interligne simple, pages numérotées, maximum 20 pages – 1 page = env. 1 min)
- Une note d'intention de l'auteur concernant le traitement et la réalisation du film

Aucune indication sur l'identité de l'auteur ne doit apparaître dans ce 2^{ème} document. **Le nom du dossier sera rendu anonyme par le Moulin d'Andé avant envoi au jury**

Les 2 documents doivent être envoyés ensemble par mail à l'adresse concours-eure@moulinande.asso.fr avant **le mercredi 22 février 2023 minuit**. Aucun dossier papier ne sera pris en compte.

L'inscription au concours est gratuite.

Les comités de sélection jugent dans l'anonymat.

Aucun dossier incomplet ou non conforme ne sera pris en considération.

Article 6 – La présélection de 12 dossiers par le comité de lecture

Des lecteurs, professionnels du cinéma (scénariste, auteur-réalisateur, producteur, ...), sont nommés par la Direction du Moulin d'Andé-CÉCI. Après vérification du caractère réglementaire des candidatures par la direction du CÉCI, le jury effectue une présélection en 2 tours de douze projets. Tous les scénarios sont lus par au moins deux lecteurs. L'ensemble des dossiers intitulés Nom Prénom – Projet (=Titre du film) seront renommés et rendus anonymes avant envoi au jury.

Article 7 – La sélection des 6 participants à l'atelier d'écriture

Un comité de sélection choisit en commission plénière les six lauréats qui seront invités à participer à l'atelier d'écriture, en juin 2023. La participation à l'atelier d'écriture est obligatoire pour avoir accès à la deuxième phase du concours. Attention, en cas de co-écriture du scénario, seul un des auteurs sera autorisé à participer à l'atelier d'écriture au Moulin d'Andé en cas de sélection.

Le comité de sélection choisit également un septième, huitième et neuvième candidat placés en liste d'attente en cas de désistement des lauréats.

Le comité est composé :

de 6 élèves du Lycée Senghor - option cinéma
du parrain de l'édition 2023 du Concours de l'Eure

Il est animé par la direction du CECI et un représentant du Conseil départemental de l'Eure est convié comme observateur.

Article 8 – L'atelier d'écriture au Moulin d'Andé-CÉCI

Les six lauréats participent à un atelier d'écriture de cinq jours complets au Moulin d'Andé (en juin 2023). **L'atelier est dirigé par un binôme de scénaristes consultants confirmés.**

Après l'atelier, les participants disposent d'un délai d'un mois pour déposer leur version définitive accompagnée, le cas échéant, d'une lettre d'intérêt d'une société de production disposant d'un numéro de Siret.

Article 9 – La composition du jury final

Le Président du Conseil départemental de l'Eure valide chaque année la sélection proposée par le Moulin d'Andé-CECI concernant le choix du président et des membres du jury.

Présidé par le parrain de sélection, le jury comprend cinq membres représentatifs de la profession cinématographique:

- producteur, réalisateur, diffuseur, journaliste, comédien, écrivain, technicien, représentants d'organismes du cinéma etc
- *et un représentant du Département de l'Eure.*

Le jury choisit deux lauréats parmi les six sélectionnés.

En participant au concours, les lauréats acceptent que leurs scénarii soient accessibles en ligne à un panel de spectateurs du Département, sur la plateforme sécurisée du Département de l'Eure. Le Département s'engage à ce que les scénarii ne soient accessibles qu'aux lecteurs inscrits sur cette plateforme dans le temps imparti pour le vote. Les noms et prénoms de chaque lecteurs seront conservés.

Article 10 – Prix et obligations

Les 6 lauréats de l'atelier d'écriture sont invités à participer à la remise de prix qui a lieu à l'automne, trois d'entre eux sont finalement primés. Restent alors éligibles, les lauréats qui n'ont pas encore tourné leur court-métrage au moment de la dite remise de prix.

Le premier lauréat reçoit un prix d'auteur de 5 000 €. Son producteur (agrée par le CNC) recevra 25 000 € pour la réalisation du film, selon les termes d'une convention précisant les modalités du règlement, ainsi que les obligations auxquelles il devra se soumettre (notamment de tourner tout ou partie du film dans l'Eure). Le court métrage doit être produit dans les deux ans qui suivent l'obtention du prix. Au-delà de ce délai, un avenant de prolongation de ce délai pourra être proposé par le Conseil Départemental en concertation avec le lauréat et la société de production. Le premier lauréat s'engage à fournir au Département de l'Eure et au Moulin d'Andé Céci, une copie du film.

Le second lauréat reçoit un prix d'auteur de 2 000 €. Le deuxième lauréat s'engage à fournir au Département de l'Eure et au Moulin d'Andé Céci, une copie du film.

Le lauréat « prix coup de cœur » du public reçoit un prix de 1 000 €. Le lauréat "prix coup de cœur du public" s'engage à fournir au Département de l'Eure et au Moulin d'Andé Céci, une copie du film.

Par ailleurs, le premier Prix s'engage à faire figurer au générique de l'œuvre les mentions suivantes :

« Avec le soutien du Département de l'Eure et du Moulin d'Andé-CÉCI, Centre des Écritures Cinématographiques »
au générique du début, à la suite de la mention du ou des producteurs.

ET

« Premier Prix du Concours de Scénarios de courts métrages du Département de l'Eure, avec le soutien du Moulin d'Andé-CÉCI, Centre des Écritures Cinématographiques »
au générique de fin.

Les cinq autres lauréats s'engagent à mentionner au générique de fin :

« Lauréat du Concours de Scénarios de courts métrages du Département de l'Eure, avec le soutien du Moulin d'Andé-CÉCI, Centre des Écritures Cinématographiques ».

Ces deux mentions figureront également sur tout le matériel de promotion de l'œuvre réalisé aux frais de la société de production.

La sélection du scénario « coup de cœur du public » est également ouverte aux personnes qui se sont inscrites au préalable sur le site du Département. L'accès aux scénarios pour en permettre la lecture et la sélection est sécurisée.

Article 11 – L'acceptation du règlement

Toute participation à ce concours implique l'acceptation pure et simple et sans réserve du présent règlement et la renonciation à tout recours concernant les conditions d'organisation et le déroulement du concours, la sélection des participants, les résultats et l'attribution des prix. Aucune réclamation ne sera admise, notamment en cas de report ou d'annulation du concours. Les candidats non retenus ne peuvent se prévaloir d'aucune indemnité.

La participation implique le consentement à la reproduction graphique, photographique et vidéo des œuvres réalisées, dans toute publication ou support à caractère documentaire ou de promotion de la manifestation et des artistes et sur tout support diffusé par le Département pour assurer la promotion de ses activités.

Article 12 : Informatique et libertés

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent concours sont traitées conformément à la loi du 6 janvier 1978, dite « informatique et liberté ». En application de cette loi, les participants disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données les concernant.

En tout état de cause, les données personnelles communiquées par les candidats seront exclusivement utilisées dans le cadre du concours et uniquement à des fins de promotion culturelle.

Article 13 – Le dépôt légal du règlement

Le règlement du présent concours est déposé à la SCP J. Ribette – S. Thiéry – G. Thiéry, Huissiers de justice associés, 5 rue Tatin, BP n°610 - 27406 Louviers Cedex.

Le règlement peut être modifié à tout moment sous la forme d'un avenant par l'organisateur. L'avenant est déposé à la SCP J. Ribette – S. Thiéry – G. Thiéry, Huissiers de justice associés, 5 rue Tatin, BP n°610 - 27406 Louviers Cedex.

Le règlement est adressé gratuitement à toute personne en faisant la demande écrite avant la date de clôture des candidatures à l'adresse suivante : Conseil départemental de l'Eure, Direction de la culture - Concours de scénarios de courts métrages, 14 boulevard Georges-Chauvin, CS 72101, 27021 Évreux Cedex ou par mail : anais.vavasseur@eure.fr et sara.silva-sousa@eure.fr

Le règlement complet peut être également consulté en ligne sur le site www.eureenligne.fr

Exemple de présentation d'un scénario

Sortie de route Jonathan Hazan – 1^{er} prix 2008

© Noodles productions

10. INT – Chambre d'hôtel / Salle de Bain – NUIT :

Vêtu d'un marcel et d'un caleçon, Saïd se brosse les dents énergiquement, la tête baissée vers le lavabo. Il se rince la bouche puis crache l'eau. Il prend une serviette, s'essuie la bouche, puis se regarde dans le miroir accroché au-dessus du lavabo. Il remarque les grosses lunettes de son père posées sur une tablette face à lui. Il les fixe un instant, puis les saisit. Il ouvre les branches des lunettes, semble hésiter, puis les met sur son nez. Elles sont démesurément trop grandes pour lui. Il se regarde un instant dans le miroir avec. Il prend un air sévère, et observe son visage sur les côtés : elles renforcent sa ressemblance avec son père.

11. INT – Chambre d'hôtel – NUIT :

Saïd se dirige vers le lit superposé. Il regarde son père, pose ses lunettes sur la commode à côté de lui, puis monte. Une fois arrivé sur son lit, il éteint la lumière. Il contemple le plafond. En-dessous de lui, on peut voir le corps de Kaddour dépasser, allongé sur le lit du dessous.

KADDOUR

Elle me manquera toujours.

Saïd affiche un regard déstabilisé.

KADDOUR

Je ne voulais pas en arriver là.

SAID (*hors de lui*)

Ferme-la ! Je t'interdis de parler d'elle ! T'as compris ?

Saïd attend une réponse venant de Kaddour qui ne vient pas. Plus un bruit.

12